



RÉUNION DE CLOTURE – 16 avril 2025



RÉUNION DE CLOTURE – 16 avril 2025

- 1. Accueil
- 2. Le mot des garants
- 3. Contexte du projet et enjeux
- 4. Rappel des éléments mis à disposition,
- 5. Bilan quantitatif et qualitatif de la concertation
- 6. Suites à donner
- 7. Échanges avec la salle



ACCUEIL

MME JULIE CROIN Vice-Présidente EPTB Vidourle



MOT DES GARANT.ES DE LA CNPD

Rachel VINDRY Pierre-Yves GUIHENEUF GARANTS DE LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC POUR LA CONCERTATION PREALABLE



MOT DES GARANT.ES DE LA CNPD

Rôle et missions des garants

Pour défendre le droit de la participation, la CNDP se base sur six valeurs



INDÉPENDANCE Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉPar rapport au projet



TRANSPARENCESur son travail



ARGUMENTATIONApproche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DETRAITEMENT
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSIONAller à la rencontre de tous les publics





MOT DES GARANT.ES DE LA CNPD

BILAN de la concertation préalable par les Garant.e.s CNDP

Réponses de l'EPTB Vidourle aux demandes et recommandations formulées par les garant.e.s

1 mois: du 16 avril au 16 mai 2025

2 mois : du 16 mai au 16 juillet 2025

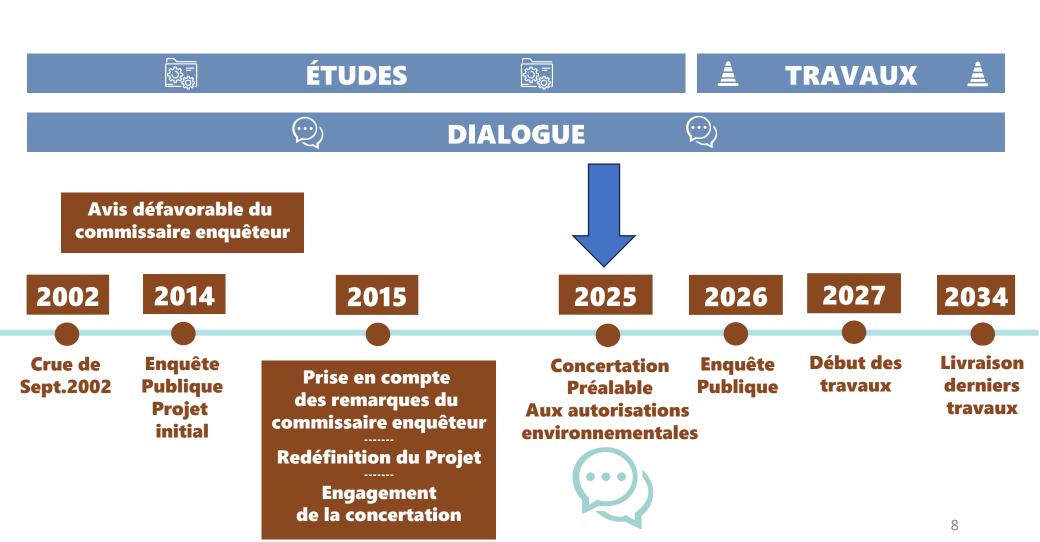


Serge ROUVIERE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES DE L'EPTB VIDOURLE

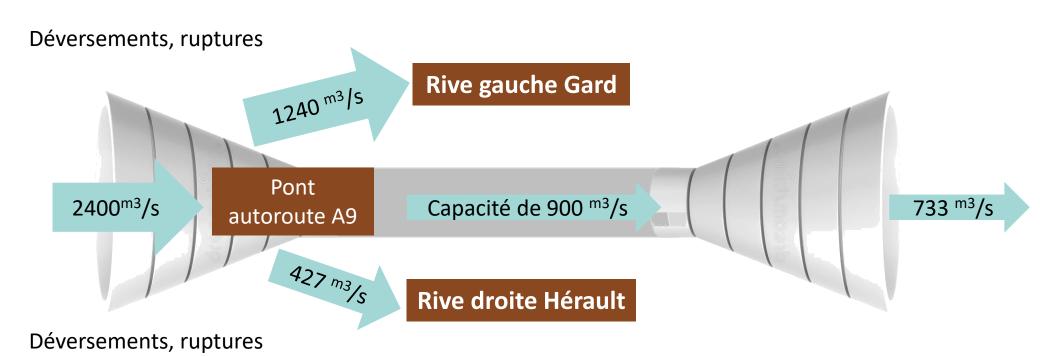


Historique du projet





□UN PROGRAMME POUR PROTÉGER LE TERRITOIRE SUR LA BASE DE LA CRUE DE RÉFÉRENCE DE 2002





☐ SIMULATION HYDRAULIQUE

Crue type 2002 - Digues en état Actuel

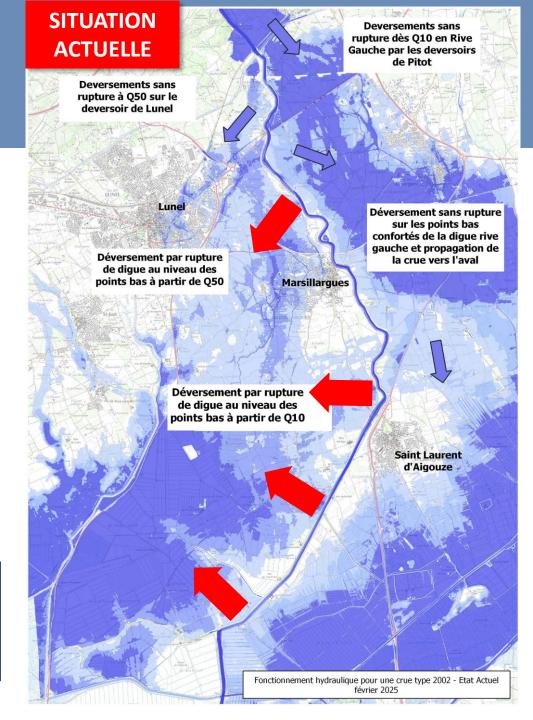
Estimation de la probabilité de rupture par surverse sur les tronçons non confortés

> à 50 %

Source Etude de Danger 2019

Déversement sans rupture de digue

Déversement avec rupture de digue

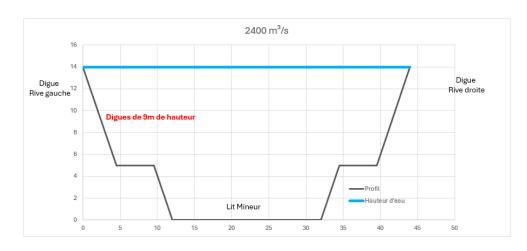




□ COMMENT ABSORBER 2400^{m3}/sec, ce qui ne marche pas ?



Risque de rupture

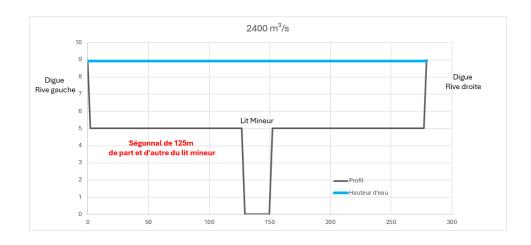




□ COMMENT ABSORBER 2400^{m3}/sec, ce qui ne marche pas ?



- ÉLARGIR LE LIT +125m sur chaque berge
- Zones urbanisées et ponts





□ COMMENT ABSORBER 2400^{m3}/sec, ce qui ne marche pas ?

RETENIR L'EAU EN AMONT

(crue type sept.2002) Impossible de ramener le débit à 900^{m3}/sec (crue type sept.2002)

SEPT. 2002
3 barrages
retiennent
32 millions m³
=> 2.400m3/sec à l'autoroute



PROJET PAPI 3 ET 4

3 barrages + 2 barrages supplémentaires retiendraient 39,2 millions m³

=> 2.300m3/sec à l'autoroute



CONTEXTE DU PROJET

☐ LE PROJET DE 2015

- Seule la protection des zones urbanisées était prévue
- Un déversoir entre Lunel et Marsillargues calé à une crue de retour de 20 ans (1200^{m3}/s) à l'autoroute
- Une forte opposition au projet

□UN NOUVEAU PROJET APRÈS 10 ANS DE CONCERTATION

- Reprise des études 12 scénarios étudiés 62 millions d'euros
- Prise en compte de tous les enjeux du territoire (zones urbanisées, les mas, les terres agricoles)
- Des temps de ressuyage divisés par 6 par rapport à 2002
- Un projet ouvert à la concertation avant le dépôt du dossier d'enquête publique



Montant des travaux

L'évolution du projet et la prise en compte des enjeux agricoles

Aménagement	Linéaire	Projet 2015	Projet Actuel
Digue de 1 ^e rang en amont de MARSILLARGUES	2,9 km	Déversoir calé à la crue vingtennale, 1200 m³/s	zone résistante à la surverse (crue cinquantennal, 1730 m³/s)
Digue de 1 ^e rang en aval de MARSILLARGUES	8,6 km	Ø	Sécurisation de la digue de 1 ^{er} rang (recul et confortement des points bas)
Digue de 1er rang ST LAURENT D'AIGOUZE	4,2 km	Ø	Sécurisation de la digue de 1 ^{er} rang (recul et confortement des points bas)
Digue de 2 nd rang MARSILLARGUES	2 km	Digue ceinturant le centre urbain	Protection du centre urbain sans blocage de l'écoulement pluvial
Digue de 2 nd rang LUNEL	3 km	Forage de Dassargues et Mas de Viala exclus	Forage de Dassargues et Mas de Viala inclus
Amélioration du ressuyage		Création d'une station de pompage	Réhausse barrage de Tamariguières Entretien des collecteurs de l'ASA Règlement d'eau avec l'ASA Création de 2 stations de pompages

20 M€

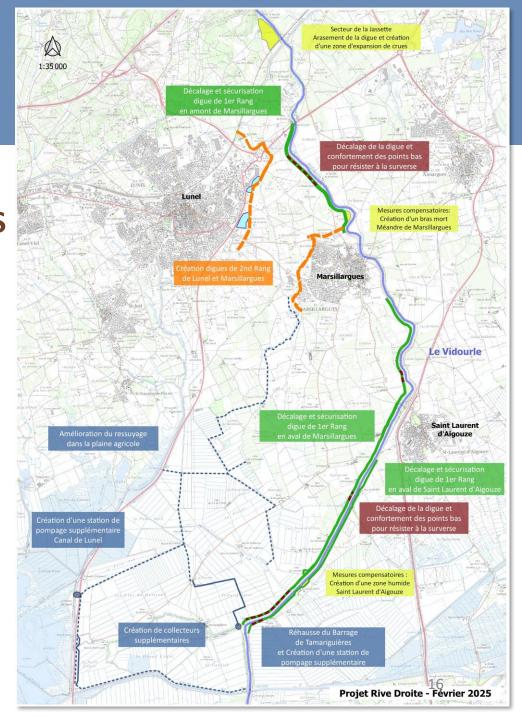
10 ans de concertation



LE PROJET

□UN PROGRAMME COMBINÉ QUI MET EN OEUVRE QUATRE FAMILLES DE TRAVAUX

- Décalage et renforcement de digues de 1er rang et confortement des points bas
- 2. Création de digues de 2nd rang
- 3. Mise en place d'un dispositif de ressuyage
- 4. Mise en place de mesures compensatoires





Bilan de la concertation

Florian ROCHETTE **DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'EPTB VIDOURLE**



Rappel de la chronologie de la concertation

LA CONCERTATION 19/2 => 16/4

11 Rendez-vous pour vous informer, comprendre le projet et soumettre vos propositions

Sans oublier la concertation en ligne

www.vidourle.org





Réunions publiques

- O Lancement de la concertation le 19 février 2025 à 18h30 à Marsillargues Salle Jean-Moulin
- > Présentation du projet
- > Échanges avec le public
- O Clôture de la concertation le 16 avril 2025 à 18h à Lunel Salle des Trophées Espace des Arènes

Réunions thématiques

- O Enjeux de sécurité des populations le 7 mars 2025 à 18h30 à Lunel Salle de la Rotonde Espace Castel
- Enjeux agricoles le 18 mars 2025 à 18h30
 à Marsillargues Salle Jean-Claude Carrière
- Enjeux environnementaux le 4 avril 2025 à 18h30
 à Saint Laurent d'Aigouze Salle Vincent Scotto

Permanences dans les Mairies concernées

- O Le 4 mars 2025 et le 25 mars 2025 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 en mairie de Saint Laurent d'Aigouze Salle du Conseil
- Le 11 mars 2025 et le 1 avril 2025 de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 en mairie de Marsillargues,
- Le 17 mars 2025 et le 8 avril 2025 de 8h à 12h
 et de 13h30 à 17h30 en mairie de Lunel Salle Mistral
- > Accueil individuel
- > Réponses aux questions particulières

Fin 2025

2026

2027





Début des travaux



Les éléments mis à disposition

Eléments mis à disposition durant la concertation

- Une page spécifique sur le site internet de l'EPTB, alimentée tout au long de la concertation et une adresse mail spécifiquement dédiée
- Une vidéo de présentation du projet
- Les Diagnostics du territoire, Etudes hydrauliques, scénarios d'aménagements
- Le dossier projet
- Les supports des réunions publiques et les comptes rendus des débats
- La concertation depuis le projet de 2015 (liste des réunions rapport de l'enquête publique)
- Une plaquette d'information (distribution en boite aux lettres et accessible en ligne)
- Les kakemonos exposition permanente
- Une information à travers la presse locale : interview en début de concertation et articles après les réunions publiques
- La mobilisation des équipes de l'EPTB pour animer l'ensemble de ces moyens d'informations et apporter dans les meilleures délais les réponses aux interrogations



Bilan quantitatif – réunions publiques

Réunion d'ouverture

117 participants, 24 échanges avec la salle

Réunion thématique : Enjeux de sécurité des populations

40 participants, 30 échanges avec la salle

Réunion thématique : Enjeux agricoles

53 participants, 24 échanges avec la salle

Réunion thématique : Enjeux environnementaux

27 participants, 25 échanges avec la salle

Réunion de clôture







Bilan quantitatif – permanences





6 permanences en mairie

- 2 en Mairie de Marsillargues : 17 personnes reçues
- 2 en Mairie de Lunel: 12 personnes reçues
- 2 en Mairie de Saint Laurent d'Aigouze : 1 personne reçue



Bilan quantitatif – réunions de travail

13 réunions et séances de travail pour approfondir des points spécifiques avec des particuliers, bureaux d'études, associations...

- 3 avec les bureaux d'études (examen du tracé, questions environnementales, compléments hydrauliques)
- 5 réunions avec les associations représentatives (ASA Marsillargues, Vivre en Pays du Vidourle, APIL Lunel, LPO 30)
- 1 déplacement sur site à Saint Nazaire de Pézan en présence du Maire
- 4 rencontres ou déplacements avec des particuliers



Bilan quantitatif – échanges dématérialisés

Adresse mail dédiée à la concertation concertation.rive.droite@vidourle.org

9 contributions reçues

Autres échanges

- 3 sollicitations via les garants
- 5 sollicitations par mail ou formulaire de contact

une réponse individuelle donnée à chacun d'entre vous

Venez donner votre avis

sur ce nouveau projet de protection des populations exposées aux inondations du Vidourle

Du 19 février au 16 avril 2025

Consultez le dossier sur www.vidourle.org

Donnez votre avis et vos remarques sur concertation.rive.droite@vidourle.org

Le rôle des garants

Les garants sont chargés de veiller au bon déroulement, à la transparence, à l'égalité de traitement ainsi qu'à l'inclusion de chacun tout au long de la concertation. Ainsi ils veillent à ce que tous les publics soient représentés et entendus.

Ils sont à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

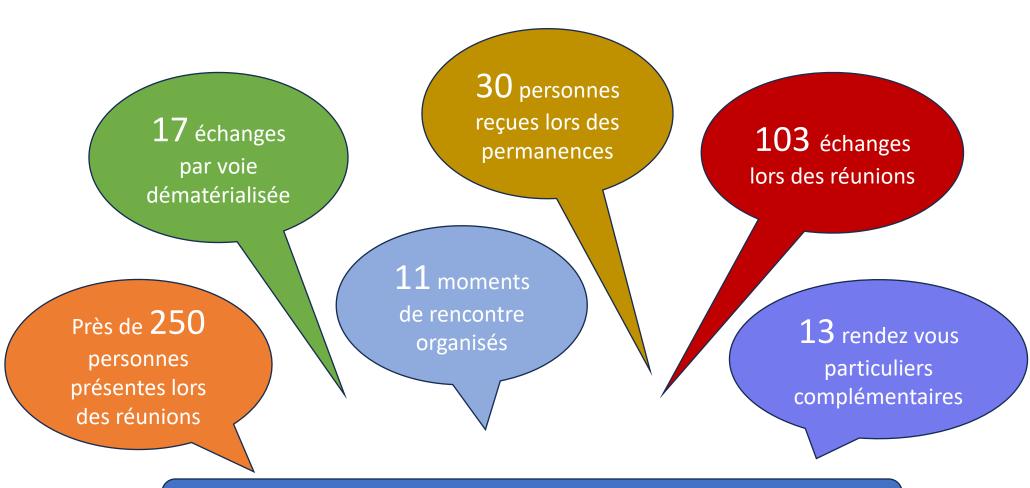
Vous pouvez les contacter :

Madame Rachel Vindry (rachel.vindry@garant-cndp.fr)

Monsieur Pierre-Yves Guiheneuf (pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr)



Bilan quantitatif - synthèse



Projet d'aménagement et de sécurisation de la rive droite du Vidourle Concertation préalable – 19 février au 16 avril 2025



Bilan qualitatif – sujets abordés

- Examen de cas particuliers
 - > emprise du projet
 - > hauteurs d'eau en crue
 - > ajustement du tracé
- Avancement du projet
- Scénario alternatif
- Plan de financement
- Activités touristiques
- Ruissellement pluvial

- Ressuyage de la plaine agricole
- Assurances agricoles
- Compensations environnementales
- Canal de Lunel (marnage, évacuation pluvial)
- Captages d'eau potable
- Ancienne décharge de Marsillargues
- Pollution des sols



Bilan qualitatif - suites données à la concertation

Eléments ajustés à l'issue de la concertation préalable

- Intégration au projet du renforcement du dispositif de ressuyage, définition technique du type de dispositif de pompage et des alimentations électriques
- Ajustement du tracé et des emprises
- Mise à l'étude et estimation du surcoût de tracés alternatifs
- Mise à l'étude et estimation financière de nouveaux scénarii d'aménagements complémentaires



Bilan qualitatif - suites données à la concertation

Prochaines étapes

- Bilan de la concertation par les garants et Réponse de l'EPTB
- Intégration au dossier des ajustements issus de la concertation, révision de l'AVP et présentation préalable aux services de l'Etat
- Choix maitre d'œuvre pour définitions techniques précises (hiver 2025)
- Choix mandataire foncier pour négociations amiables (automne 2025)
- Dépôt du dossier d'autorisation fin d'année 2025
- Instruction du dossier
- Enquête publique mi 2026 (estimation)



Bilan qualitatif - suites données à la concertation

Continuité de la concertation

- La page internet restera active et les informations y seront publiées
- L'adresse spécifique à la concertation sera fermée mais un lien simple vers l'adresse générique de l'EPTB sera intégré à la page
- Un retour vers les personnes ayant soulevé des questions particulières (tracé, emprise) ou collectives (pluvial, assurances) sera organisé
- Poursuite des rencontres individuelles, visites de terrain



QUESTIONS / RÉPONSES

ÉCHANGES AVEC LA SALLE